

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 117 (1991)  
**Heft:** 14

**Artikel:** S.I.S. - Sierre, logements de service: conception et produit  
**Autor:** Favre, Gilbert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-77621>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# S.I.S. – Sierre, logements de service

## Conception et produit

Sur la ligne de rupture entre l'émergence de la colline d'Itagne et le plan incliné de la vigne qui s'étale à son pied, s'encastrent deux volumes pierreux, deux prismes de béton qui pénètrent l'étrange monticule et, simultanément, le contiennent localement. De ces deux prismes sont retranchées les masses horizontales formant la toiture en terrasse ainsi que les masses verticales dont résultent les évidements des ruelles intérieures.

Les unités de logement sont situées de part et d'autre de la ruelle couverte d'une verrière qui les réunit en une saignée de lumière zénithale.

L'unité de logement est structurée fonctionnellement comme un module qui s'additionne à son jumeau inversé et donne ainsi naissance à l'unité formelle et spatiale.

Chaque cellule vit sa fonction individuellement, mais doit être soudée à son «miroir» pour valider son volume, qualifier sa forme et imager le produit de l'ensemble.

Celui-ci peut se reproduire et se répéter à loisir dans de mêmes conditions topographiques.

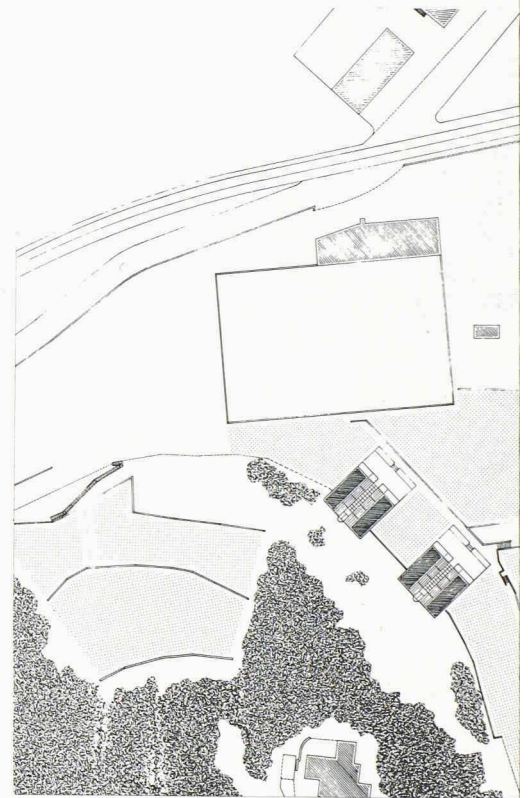
Les services, salles d'eau et réduits sont confinés dans la portion volumétrique enterrée.

L'escalier intérieur, ligne de démarcation entre servants et servis, reçoit un éclairage zénithal couvert par une coque quart-circulaire. Les espaces servis diurnes et nocturnes se trouvent au-delà du mur de soutènement; celui-ci délimite nettement les rapports fonctionnels intérieurs.

Les murs d'élévation de la ruelle intérieure constituent l'écran léger au travers duquel filtre la lumière venue essentiellement d'en haut.

Cette distinction dans la densité de lumière entre l'espace de la ruelle et les espaces extérieurs supporte la volonté initiale de définir un espace mobile introverti par distinction et complètement aux espaces statiques ouverts vers la vie extérieure.

*Gilbert Favre,  
architecte SIA*



Maître de l'ouvrage: Commune de Sierre – Services industriels  
 Architecte: Gilbert Favre, architecte SIA, Renens  
 Collaborateurs: Gestion de chantier: Jean-Michel Darioli, Sierre  
 Ingénieur civil: Antoine Bruttin, Sierre  
 Conception: 1987 (commande d'avant-projets)  
 Réalisation: 1989

